



# Droits et devoirs

LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES



CPAS DE LA VILLE DE BRUXELLES  
Service Logement



## Des problèmes dans votre logement

Informez votre propriétaire et demandez lui de faire les réparations. S'il ne réagit pas, la meilleure chose à faire est de lui envoyer un courrier recommandé. Si vous avez vraiment tout essayé, et que rien n'évolue, vous pouvez envisager une procédure juridique ou porter plainte à la Direction régionale du logement (DIRL : Gare de Nord, 80/1, rue du Progrès) 1030 Bruxelles. Prenez contact avec notre service logement pour des informations complémentaires.

### Exemples

Il y a une inondation chez vous à cause des toilettes qui fuient :

C'est au propriétaire de procéder à la réparation.

Le robinet de la cuisine est plein de calcaire :

Vous devez le détartre vous-même.

Les fenêtres de votre logement ne s'ouvrent plus :

Vous prévenez votre propriétaire pour qu'il fasse faire les réparations.

### Ce que vous ne devez jamais faire:

- ne plus payer le loyer parce que le propriétaire ne réalise pas les travaux ;
- décider d'effectuer vous-même des travaux qui relèvent de la responsabilité du propriétaire ou qui nécessitent son accord préalable.

## Les droits et devoirs du locataire

### En tant que locataire, vous devez :

- payer le loyer et les charges ;
- occuper le bien en bon père de famille ;
- faire entretenir votre chaudière individuelle une fois par an par une société agréée ;
- faire ramoner votre cheminée par un professionnel ;
- procéder aux petites réparations ;
- rendre les lieux en l'état quand vous partez ;
- demander l'accord du propriétaire pour certains travaux.

## Les droits et devoirs du propriétaire

### En tant que propriétaire, il doit :

- mettre à disposition un logement sain et sans vice caché ;
  - procéder aux grosses réparations et gros travaux nécessaires pour que vous puissiez vivre convenablement dans votre logement ;
  - assurer une jouissance paisible du logement ;
  - faire enregistrer le bail que vous avez signé avec lui.
- 

